



SALLE POLYVALENTE COMMUNALE DE GÉNÉRAC
René Mariochaud

CONVENTION D'UTILISATION

Entre les soussignés :

- Monsieur Le MAIRE de la Commune de GÉNÉRAC,

d'une part,

et

- M.....désigné(e) ci-après le locataire,
Domicilié(e)

Date de Naissance :

Ville de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

d'autre part.

1. REMISE ET RESTITUTION DES CLÉS

Le locataire sollicite l'autorisation d'utiliser la salle polyvalente de la commune de GÉNÉRAC,

Du vendredi.....au dimanche.....,

en vue d'organiser une fête privée.

Journée supplémentaire souhaitée :.....

- Remise des clefs et état des lieux entrant, le vendredi précédant la location à 11 heures.
- Restitution des clefs et état des lieux sortant, le dimanche à 17 heures.

2. PARTICIPANTS ET MATÉRIELS

Nombre de participants : sachant que la capacité de la salle ne peut dépasser 160 personnes pour un repas dansant et 200 personnes pour des festivités (lotos...)

Nombre de tables souhaitées.....

(Possibilité de 4 personnes assises par table, dimension 80 cm de large sur 120 cm de long)

N'oubliez pas de prévoir un nombre de tables suffisants (DJ, Buffet, apéritif, livre d'or etc...)

3. ENGAGEMENT DU LOCATAIRE

Le **locataire** s'engage à respecter le règlement intérieur de la salle polyvalente René Mariochaud.

Le **locataire** s'engage à payer le montant total de la location.

Tél : 05.57.64.74.28

Courriel : generac-mairie@wanadoo.fr

4. MESURE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Le **locataire** devra impérativement prendre connaissance, en début de location et dans la salle polyvalente des éléments suivants :

- Les consignes générales de sécurités affichées.
- L'emplacement des extincteurs, des panneaux d'issues de secours et des blocs lumineux.
- Les consignes de tris sélectifs.

5. ASSURANCE

Le locataire reconnaît avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans les locaux au cours de la mise à disposition. Il doit fournir une attestation d'assurance faisant mention, notamment, du lieu et de la période concernée.

Cette police portant le N°..... a été souscrite auprès de....., le.....

6. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le locataire joint un RIB, à la présente lors de la réservation de la salle, permettant le paiement :

☐ **Soit (choix 1)**

50 euros d'arrhes prélevés à la réservation

La somme de euros représentant le solde prélevé à la suite de la location.

☐ **Soit (choix 2)**

La totalité d'un montant de euros prélevés à la réservation.

Ainsi que le chèque de caution de **550 €**.

7. RESPONSABILITÉ

Dans l'exécution de la présente convention, seule est engagée la responsabilité du locataire qui reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle Polyvalente et s'engage à s'y conformer.

Le Maire
Philippe DUBAU

Fait à Génomac, le
Signature du locataire*
Précédée de la mention
« lu et approuvé »

Pièces à joindre pour la réservation :

- ✚ La présente convention d'utilisation complétée et signée ;
- ✚ L'attestation d'assurance pour toute la durée de la location.
- ✚ Autorisation de prélèvement signée.
- ✚ RIB.
- ✚ Justificatif de domicile (pour les personnes résidant sur la commune de Génomac).
- ✚ Chèque de caution.